

Comité du développement et de la propriété intellectuelle (CDIP)

Trente-deuxième session
Genève, 29 avril – 3 mai 2024

COMPTE RENDU DES SÉANCES D'ÉCHANGE D'INFORMATIONS SUR LE THÈME "LES FEMMES ET LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE"

établi par le Secrétariat

1. À sa vingt-deuxième session, le Comité du développement et de la propriété intellectuelle (CDIP) a approuvé une proposition présentée par la délégation du Mexique sur le thème "Les femmes et la propriété intellectuelle" figurant dans le document CDIP/22/16 Rev.2. Dans le paragraphe de décision, il était notamment demandé au Secrétariat de faciliter les discussions portant sur les différents aspects de la proposition dans le cadre d'une séance d'échange d'informations. Un compte rendu factuel des trois premières séances d'échange d'informations a été présenté à la vingt-huitième session du CDIP (document CDIP/28/8).
2. À l'occasion de sa vingt-sixième session, lors du débat sur le thème "Les femmes et la propriété intellectuelle" inscrit à l'ordre du jour sous le point "Propriété intellectuelle et développement", le comité a approuvé la proposition de suivi du Mexique sur "Les femmes et la propriété intellectuelle" figurant dans le document CDIP/26/10 Rev. Cette proposition priait notamment le Secrétariat de poursuivre l'organisation de séances d'échange d'informations.
3. On trouvera ci-après un résumé des principaux éléments des deux séances d'échange d'informations sur le thème "Les femmes et la propriété intellectuelle" organisées en 2022 et en 2023, pour l'information du comité.

I. QUESTIONS D'ORGANISATION

4. Au cours de la période considérée, le Secrétariat a organisé deux séances d'échange d'informations thématiques, offrant une vue d'ensemble des défis et des opportunités liés aux disparités hommes-femmes dans le domaine de la propriété intellectuelle dans les secteurs sélectionnés, en particulier :

- (i) Les femmes et le tourisme, tenue le 15 novembre 2022; et
- (ii) Les femmes dans les industries de la création, tenue le 12 octobre 2023.

5. Les objectifs de ces séances étaient les suivants :

- réunir des femmes spécialistes de diverses régions afin qu'elles fassent part de leur expérience professionnelle dans les secteurs sélectionnés, tout en soulignant le rôle joué par la propriété intellectuelle dans leur parcours;
- réfléchir également à la manière dont la propriété intellectuelle peut favoriser la participation et la contribution des femmes au secteur sélectionné, afin de servir de source d'inspiration pour les autres femmes; et
- promouvoir les résultats des travaux de l'OMPI dans ce domaine.

6. Ces séances ont été organisées sous une forme hybride, avec des animateurs basés à Genève participant depuis les locaux de l'OMPI, ainsi que des conférenciers et des participants en ligne. Cette façon de procéder a permis la participation d'un grand nombre d'acteurs intéressés de différentes régions. La participation aux séances était ouverte aux représentants des États membres, aux organisations intergouvernementales, aux organisations non gouvernementales (ONG), aux milieux universitaires, aux entités privées et à la société civile. L'interprétation a été assurée en français, anglais et espagnol.

II. ORGANISATION DES DISCUSSIONS

7. Chaque séance était animée par une ambassadrice basée à Genève, qui a dirigé à la fois les débats d'experts et les séances de questions-réponses. Au total, huit conférencières ont contribué aux séances d'échange d'informations. Elles ont été sélectionnées pour représenter différentes régions géographiques et organisations au sein de la communauté de la propriété intellectuelle : organisations gouvernementales, milieux universitaires, secteur privé, organisations intergouvernementales et ONG. Les discours de bienvenue et de clôture ont été prononcés par des hauts fonctionnaires de l'OMPI.

III. PROMOTION ET COMMUNICATION

8. Le Secrétariat a envoyé des messages électroniques d'invitation aux coordonnateurs des groupes de l'OMPI, aux missions permanentes à Genève, aux ministères des affaires étrangères, aux offices de propriété intellectuelle ainsi qu'aux organisations internationales et ONG accréditées auprès de l'OMPI. En outre, la promotion a été assurée auprès d'un large public par différents moyens, tels que des bulletins d'information, des listes de diffusion et les réseaux sociaux.

9. Après chaque séance d'échange d'informations, un bref résumé a été publié sur la page Internet de l'OMPI consacrée aux disparités hommes-femmes et en matière de diversité dans le domaine de la propriété intellectuelle, avec les exposés PowerPoint présentés par les conférencières. Les séances ont été enregistrées et mises à disposition en [télédiffusion sur le site Web de l'OMPI](#).

IV. COMPTE RENDU DES SÉANCES

A. [RÉDUIRE LES DISPARITÉS HOMMES-FEMMES DANS LE DOMAINE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE : LES FEMMES ET LE TOURISME](#)

10. La première séance d'échange d'informations s'est tenue le 15 novembre 2022, de 12 h 30 à 14 h 30, heure d'Europe centrale. Lors de cette séance, des expertes et des

entrepreneuses d'Arménie, d'Égypte, de la Grenade et du Portugal ont partagé leurs expériences diverses et passionnantes dans le secteur du tourisme. Plus précisément, à partir d'exemples concrets allant de la production artisanale locale au tourisme du vin en passant par le tourisme astrologique et le tourisme rural, les conférencières ont montré comment les marques, les dessins et modèles industriels et le droit d'auteur pouvaient être mis à profit pour soutenir la croissance des entreprises liées au tourisme et encourager la participation et la contribution des femmes à ce secteur. Cette séance a réuni quelque 300 participants¹ de 110 pays.

11. La séance a été ouverte par M. Irfan BALOCH, directeur de la Division de la coordination du Plan d'action pour le développement de l'OMPI, et a été animée par Son Excellence Mme Le Thi Tuyet Mai, ambassadrice et représentante permanente de la République socialiste du Viet Nam auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève. Le programme de la séance et les exposés des conférencières sont disponibles sur la [page Internet](#) de l'OMPI consacrée à cette séance.

12. On trouvera ci-après une synthèse des éléments importants à retenir des exposés présentés par les conférencières :

13. Mme [May M. Hassan](#), fondatrice de IPMentor Initiative, avocate spécialisée en propriété intellectuelle et formatrice en propriété intellectuelle, a présenté plusieurs activités menées à l'échelle nationale visant à promouvoir l'autonomisation des femmes en Égypte, notamment le lancement de la [stratégie nationale pour l'autonomisation des femmes](#) et de la [stratégie nationale de propriété intellectuelle](#). Elle a également présenté l'initiative IPMentor qui, par le biais de diverses activités telles que des vidéos de sensibilisation, des sessions de mentorat pro bono et des jeux interactifs, a aidé les femmes et les jeunes à utiliser efficacement la propriété intellectuelle. En conclusion, Mme Hassan a présenté des exemples de réussite de femmes utilisant des marques et des dessins et modèles industriels pour promouvoir leurs entreprises liées au tourisme en Égypte, recensés durant l'étude de terrain réalisée dans le cadre du projet du Plan d'action de l'OMPI pour le développement intitulé "[Propriété intellectuelle, tourisme et culture](#)".

14. Les exposés présentés par Mme [Mary Badalyan](#) se concentraient sur la marque du festival "Yerevan Wine Days" et le rôle de l'enregistrement de la marque pour les petites et moyennes entreprises. Elle a présenté un exemple dans lequel la titulaire d'une marque possédant des droits antérieurs avait empêché l'enregistrement d'une marque similaire au point de prêter à confusion par une grande chaîne de restaurants en Arménie. Elle a également souligné l'importance de nouer des relations entre les consommateurs et les marques par le biais d'offres de produits et de stratégies de merchandising innovantes. Enfin, Mme Badalyan a évoqué les possibilités et les défis liés à la propriété intellectuelle dans le métavers.

15. Mme [Apolónia Rodrigues](#), présidente de Dark Sky Association et présidente de la Rede de Turismo de Aldeia do Alentejo, a expliqué le rôle de la propriété intellectuelle dans la promotion et l'image de marque d'une destination touristique. Elle a notamment fait part des enseignements tirés de son expérience dans la création de la première destination touristique "starlight" au monde : i) une marque enregistrée est un actif et sa protection est un processus continu; ii) des lignes directrices concernant l'utilisation de la marque par les employés et les partenaires doivent être élaborées et mises en place afin de protéger la marque; iii) plus la marque a du succès, plus elle est difficile à protéger. Comprendre les droits de propriété intellectuelle et rester vigilant en surveillant les atteintes potentielles à la marque est essentiel.

16. Mme [Valma Jessamy](#), chercheuse, propriétaire de la Jessamine Eden Wellness Farm, et présidente-directrice générale et chercheuse principale de l'entreprise 17th/21st Century Cures

¹. Ce chiffre indique le nombre de participants ayant rejoint la séance via la plateforme. En outre, un grand nombre de participants ont suivi les séances diffusées en continu.

Ltd. a présenté son entreprise de tourisme rural construite autour d'un miel médicinal primé et commercialisé. La ferme fait office de sanctuaire du bien-être pour les touristes qui visitent la Grenade et propose une large gamme de produits dérivés du miel, notamment des produits de bien-être antiviraux brevetés. Forte de ce succès, Mme Jessamy a également obtenu des marques pour plusieurs festivals liés aux produits agricoles et à la ferme, qui ont été utilisés dans le cadre du calendrier touristique officiel de la Grenade.

17. Les exposés ont été suivis d'une séance de questions-réponses animée, au cours de laquelle les questions du public ont été abordées. La manifestation s'est achevée avec le discours de clôture prononcé par M. Benjamin Owen, spécialiste principal des projets, Département éthique, culture et responsabilité sociale de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT). M. OWEN a rappelé à quel point le sujet était d'actualité et a déclaré que, à mesure que le secteur se remettait de la pandémie de COVID-19, il était important de réfléchir à son avenir pour le reconstruire de manière plus durable et plus inclusive. Il a également souligné le rôle des droits de propriété intellectuelle dans la valorisation des produits et services liés au tourisme et détenus par des femmes.

B. [RÉDUIRE LES DISPARITÉS HOMMES-FEMMES DANS LE DOMAINE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE : LES FEMMES DANS LES INDUSTRIES DE LA CRÉATION](#)

18. La deuxième séance d'échange d'informations s'est tenue le 12 octobre 2023, de 12 h 30 à 14 h 30, heure d'Europe centrale. À travers des exemples pratiques tirés des domaines de la bande dessinée, du cinéma, du droit de paternité et de la technologie, des expertes du Pakistan, du Kenya, de Saint-Kitts-et-Nevis et de la Hongrie ont fait part de leur expérience professionnelle dans les industries de la création, tout en soulignant le rôle joué par la propriété intellectuelle dans leur parcours. Cette séance a réuni quelque 180 participants² de plus d'une centaine de pays.

19. La séance a été ouverte par Mme Sylvie Forbin, vice-directrice générale chargée du Secteur du droit d'auteur et des industries de la création de l'OMPI, et a été animée par Mme Francisca Elizabeth Méndez Escobar, ambassadrice et représentante permanente du Mexique auprès des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève. Le programme de la séance et les exposés des conférencières sont disponibles sur la [page Internet](#) de l'OMPI consacrée à cette séance.

20. On trouvera ci-après une synthèse des éléments importants à retenir des exposés présentés par les conférencières :

21. Mme [Nigar Nazar](#), directrice générale de Gogi Studios, peintre et dessinatrice éditoriale, a parlé du pouvoir de l'art dans le changement social. Elle a partagé son expérience dans l'utilisation de son personnage de Gogi sous forme de marionnettes pour s'adresser à des enfants traumatisés, à des patients atteints de cancer et à des survivants de tremblements de terre. Mme Nazar a également expliqué l'importance de la protection des droits d'auteur et a souligné qu'il s'agissait d'un outil permettant de garantir que les créateurs reçoivent une rémunération appropriée pour leur travail.

22. Mme [Angela Oduor Lungati](#), directrice exécutive d'Ushahidi et cofondatrice d'AkiraChix, a présenté le travail de la plateforme Ushahidi et a partagé des exemples pratiques provenant de différentes parties du monde sur la façon dont elle a aidé les communautés touchées par des conflits, des catastrophes naturelles, des défis humanitaires et la discrimination à collecter et à partager rapidement des informations. Elle a indiqué que Ushahidi était un logiciel libre qui

². Ce chiffre indique le nombre de participants ayant rejoint la séance via la plateforme. En outre, un grand nombre de participants ont suivi les séances diffusées en continu.

favorisait l'échange d'idées au sein d'une communauté et permettait d'analyser les données et de fournir rapidement une aide d'urgence.

23. Mme [Jihan Williams](#), poétesse et autrice, directrice de l'enregistrement de l'Office de la propriété intellectuelle de Saint-Kitts-et-Nevis, a partagé son expérience de l'auto-édition du livre intitulé "Lifting the Weight of Miscarriage: Healing Insights on Pregnancy Loss for Sufferers and the People Around Us". Elle a insisté sur la nécessité de protéger les droits d'auteur pour les autrices et a énuméré quelques leçons de propriété intellectuelle tirées de son expérience : i) connaître les règles relatives à l'intégration de l'œuvre de tiers dans votre œuvre (autorisation et/ou reconnaissance suffisante); ii) être clair sur la propriété lorsque vous collaborez ou commandez une œuvre (par exemple, des logos, des œuvres d'art, des photographies, etc.); iii) connaître vos droits lorsque des tiers utilisent votre œuvre; et iv) conserver des traces de votre œuvre au fur et à mesure que vous la créez.

24. L'exposé de Mme Orsi Nagypal, écrivaine et réalisatrice de films, portait sur l'importance d'autonomiser les femmes et de promouvoir leurs points de vue grâce à des récits dans l'industrie cinématographique. Elle a également abordé la question de la collecte des droits d'auteur liés aux différents éléments de la production cinématographique, tels que le scénario, la musique, le travail du réalisateur et l'interprétation des acteurs. Il importait que chacun de ces droits fasse l'objet d'un descriptif, d'un transfert et d'une cession en bonne et due forme pour que le producteur puisse revendiquer la propriété du film et accorder sous licence les droits de distribution y afférents.

25. La séance s'est terminée par des questions-réponses et une allocution de clôture prononcée par Mme Kristine Schlegelmilch, conseillère principale en matière de propriété intellectuelle et de parité, Bureau de la vice-directrice générale chargée du Secteur des brevets et de la technologie de l'OMPI. Mme Schlegelmilch a mentionné le rôle essentiel des industries de la création pour insuffler des changements positifs et favoriser la participation sans exclusive, tout en soulignant les difficultés persistantes telles que les faibles salaires et la sous-représentation des femmes aux fonctions de direction. Elle a par ailleurs souligné l'engagement de l'OMPI à réduire ces disparités hommes-femmes et à promouvoir et encourager la participation des femmes au système de la propriété intellectuelle grâce au [plan d'action en matière de propriété intellectuelle et d'égalité des sexes](#).

V. CONCLUSION

26. Dans l'ensemble, les séances d'échange d'informations ont permis de sensibiliser le public aux disparités hommes-femmes dans le domaine de la propriété intellectuelle dans les deux secteurs sélectionnés du tourisme et des industries de la création, et de présenter des exemples sur la manière dont la propriété intellectuelle peut favoriser la participation et la contribution des femmes dans ces secteurs. Le niveau d'engagement du public et les réactions positives des États membres, des conférencières, des animateurs, des membres du personnel de l'OMPI et des participants ont accentué ce sentiment.

27. Le comité est invité à prendre note des informations contenues dans le présent document.

[Fin du document]